

## Utilité magistère DJCE dans un projet de préparation ENM ?

Par **Pokp**, le **09/05/2020** à **15:06**

Bonjour à tous,

J'aurais besoin de vos précieux avis. Les sélections de L3 pour le magistère DJCE débutent bientôt dans ma fac. J'ai la chance d'avoir des notes qui pourraient me permettre de l'intégrer, mais j'ai du mal à savoir si ce choix est judicieux. Pensez vous qu'il y ait une utilité concrète à choisir cette voie dans une optique de préparation du concours de l'ENM à plus long terme ?

Merci pour vos réponses !

Par **LouisDD**, le **09/05/2020** à **16:40**

Bonjour

Le programme ne sera pas trop en rapport avec le concours visé.

Mais :

- vous allez trimer dur, ce qui sera un avantage au moment de préparer le concours.
- vous sortez avec un diplôme sacrément intéressant pour l'insertion professionnelle, ce qui clairement constitue un plan B non négligeable quand on connaît la proportion d'admissible parmi les concourant à l'ENM

Je modère d'ailleurs un tout petit peu mon propos : certaines matières du DJCE seront proposées à l'ENM selon vos choix.

Bonne journée à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/05/2020** à **08:22**

Bonjour

Pour compléter ce que dit Louis, je dirais qu'aucun Master ne prépare véritablement à l'ENM, c'est d'ailleurs pour ça que les IEJ proposent une prépa.

Il est vrai que les Master type contentieux paraissent plus appropriés, mais comme le dit Louis il ne faut pas choisir votre Master uniquement par rapport aux concours que vous souhaiteriez passer mais il faut également prendre en compte les autres professions que vous

pourriez faire à l'issu de votre formation en cas d'échec aux concours.

En fait, la seule question à vous poser c'est : avez-vous réellement envie d'intégrer un DJCE ?

Par **Pokp**, le **10/05/2020** à **11:00**

Bonjour et un grand merci pour vos réponses !

J'ai bien saisi les enjeux et pourtant une autre problématique se profile. Je crois bien que la magistrature est la seule profession qui m'intéresse véritablement à l'heure actuelle, et surtout la seule qui est en phase avec mes convictions, d'où la difficulté de choisir "une voie de repli".

Quoi qu'il en soit, j'ai bien compris qu'il faut que je prenne tout de même le temps d'y réfléchir pour ne pas être pris au dépourvu.

Bonne journée à vous. ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/05/2020** à **11:21**

Après, si vous n'avez pas envie de faire un DJCE, il ne faut surtout pas vous forcer ! Avoir les capacités d'intégrer une formation c'est très bien ! Mais il faut aussi avoir l'envie car il n'est pas bon de se retrouver dans une filière qui ne nous intéresse pas.

Bref, ne choisissez pas le DJCE seulement parce que c'est une formation de qualité.

Par **MorganM**, le **21/05/2020** à **18:39**

Bonjour

Le choix peut être judicieux car c'est un profil qui peut intéresser le jury lors du grand oral. Et vous démarquer des autres candidats car beaucoup ont des masters carrières judiciaires ou droit penal.

En revanche Le DJCE ne prépare pas au concours ENM et les matières de droit commercial/affaires, bien que présentes lors des oraux d'admission, sont éloignéEs à mon avis de l'aspect professionnalisant d'un DJCE (plus axé sur la pratique à mon sens). Il n'y a pas de droit fiscal ou de compta à l'ENM.

Personnellement J'ai failli suivre cette voie après un M1 en droit des affaires bien que j'avais l'objectif de l'ENM en tête. Je me suis désisté pour diverses raisons qui n'ont rien à voir, mais cela reste un parcours qui peut être intéressant.